

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou
Secrétariat Général



*Procès Verbal de réunion
Du Conseil d'Administration.*

L'an deux mille dix huit et le vingt cinq du mois de novembre à dix (10) heures, s'est tenue, au siège du rectorat, la réunion du conseil d'administration de l'Université Mouloud MAMMERI - Tizi Ouzou, sous la présidence de Monsieur, le Professeur, Boualem SAIDANI, Recteur de l'Université de Bejaia et représentant de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

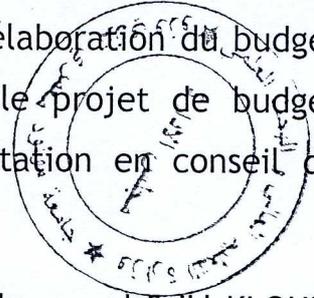
L'ordre du jour :

- Présentation du budget de fonctionnement modificatif 2018 ;
- Présentation de projet de budget de fonctionnement prévisionnel 2019 ;
- Point sur la rentrée universitaire 2018/2019 ;
- Bilans des Vices Rectorat (VRDPO, VRELEX et VRPGRS).

Etaient présent : *voir feuille d'émargement*

Après l'ouverture de la séance et vérification du quorum, Monsieur le Président a fait lecture des points inscrits à l'ordre du jour. Il a rappelé la

du conseil et a précisé la méthodologie suivie dans l'élaboration du budget de fonctionnement modificatif de l'année 2018 et le projet de budget prévisionnel pour l'année 2019, basés sur la concertation en conseil de direction.



La parole a, ensuite, été donnée à Monsieur Mohammed Saïd KLOUL, Secrétaire Général, pour présenter les principaux chapitres concernés par le budget modificatif, ainsi que la répartition du budget prévisionnel pour l'année 2019 sur la base de la subvention de l'état déjà notifiée.

Quant aux Vices Recteur, chacun en ce qui le concerne, ont présenté le bilan d'activité, afférent à leurs services, arrêté au 22.11.2018.

En reprenant la parole Monsieur le Président du conseil d'administration a tenu à remercier les responsables de l'université et à leur tête, Monsieur le Recteur, pour l'intense activité mise en place, les efforts consentis et la gestion efficace de la nouvelle dynamique créée.

Après l'ouverture des débats et l'intervention des membres, Monsieur le Recteur a apporté des éclaircissements et des réponses aux différentes questions posées se rattachant essentiellement au fonctionnement. Dans son intervention, Monsieur le Président a insisté sur l'ouverture de l'université vers le monde socio-économique et mettre en place des mécanismes permettant la recherche d'autres ressources et fonds propres.

A la demande du Doyen de la faculté de Médecine, et compte tenu de la saturation des places de stage au niveau du CHU, le conseil et à l'unanimité donne un avis favorable à l'effet d'ériger certains services en hospitalo-universitaires ainsi que la création et l'ouverture d'autres terrains de stages dans les EPH et hôpitaux privés de la région.

Au terme du débat les membres du conseil ont émis les recommandations suivantes :

Recommandation N°01 : Amélioration progressive du montant du budget réservé à la section II pour atteindre la norme nationale et

répondre au mieux à la demande des différentes structures de l'université;

- **Recommandation N° 02 :** Affichage sur le site web de l'université les procès verbaux du conseil d'administration ;
- **Recommandation N° 03 :** Renforcer la relation avec l'environnement économique et surtout le milieu industriel;
- **Recommandation N° 04 :** Procéder à la concrétisation rapide et clôture des projets d'équipement lancés.

Les membres présents ont aussi délibéré à l'unanimité sur les points suivants :

- **Délibération N°01:** le conseil approuve à l'unanimité le projet de budget de fonctionnement modificatif au titre de l'année 2018, arrêté à un montant de : six milliards six cent soixante dix sept millions dinars (6. 677 000 000,00 DA) ;
- **Délibération N°02 :** le conseil adopte à l'unanimité le projet de budget de fonctionnement prévisionnel 2019, pour un montant de : six milliards sept cent quarante deux millions deux cent deux milles dinars (6. 742 202 000,00 DA).

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président du conseil et le secrétaire de séance.

Le Secrétaire de séance

جامعة محمد السادس
معمري تيزي وزو
السيد / م. كلبول

le Président du Conseil

جامعة محمد السادس
معمري تيزي وزو